



2000, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S9
Téléphone : (514) 596-5711
Télécopieur : (514) 596-7722

Le mardi 24 novembre 2020
18 h 00
Mode virtuel

Conseil d'établissement

Présents :

Nom, prénom	
Bourgeois, Marielyne	Présidente
Charreyron, Bruno	Directeur
Mercedes Lopez Mendez, Maria	Parent
Boutin, Joël	Parent
Etoga, Lucile	Parent
Molan, Parisa	Parent substitut
Cardinal, Daniel	Personnel technique
Cheikh, Frikia	Professionnelle
Nahimana, Anicet	Enseignant
Périard, Annie	Enseignante
Niksic Nadeau, Filip	Élève
Champagne, Isabelle	Membre de la communauté
Daoust, Antoine	Invité : Opérateur informatique pour le soutien technique de la rencontre en mode virtuel

Absents :

Nom, prénom	
Rajerison, Harena Océane	Élève
Guillot, Blaise	Membre de la communauté
Tessier, Sébastien	Parent substitut
Nadeau, Jean	Parent substitut

Compte rendu Document de travail

1. Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h13.

2. Prise des présences et vérification du quorum

Nous avons le double quorum.

3. Tour de table et présentation des membres

À tour de rôle, les membres se présentent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est adopté.

Proposé par M. Cardinal

Appuyé par M. Nahimana

5. Lecture et adoption du PV de la rencontre du 27 octobre

Correction au point 6 : remplacer conseillers pédagogiques par conseillers en orientation

Proposé par Mme Bourgeois

Appuyé par M. Cardinal

6. Élection de la présidence et de la vice-présidence du Conseil d'établissement

Mme Bourgeois est élue présidente

Mme Mercedes Lopes Mendes est élue vice-présidente

7. Mot de la direction

Covid-19

Il y a trois cas de Covid-19 à l'école. L'un des cas était à l'école lorsqu'il a été testé positif et les deux autres n'y étaient pas. Des lettres ont été envoyées aux parents des foyers concernés pour les informer ainsi qu'à tous les parents de l'école.

Le directeur félicite l'équipe-école pour sa vigilance. En effet, comparée à d'autres écoles, l'école Pierre-Dupuy a une excellente performance en matière de prévention contre la Covid-19. Il félicite également les parents de leur compréhension en particulier lorsqu'il fallait retourner un élève à la maison.

Cafétéria

Des jeux sont proposés aux élèves à l'heure du diner. C'est un beau succès!

Activités

Les activités sont attribuées par foyer et par jour. Par exemple, le foyer 100 a des activités à la salle d'informatique le jour 3. Il est au gymnase pour d'autres activités le jour 5.

Les annonces ministérielles

Le Ministère a annoncé que les cours se donneront en virtuel le 17, 18 décembre et du 4 au 11 janvier non inclus. Le retour à l'école est prévu pour le 11 janvier.

Sondage

Pour s'assurer que tous les élèves ont des ordinateurs et un Internet avec la bonne vitesse, l'école a procédé à un sondage. Si un élève n'a pas d'internet ou, a un Internet avec une vitesse inadéquate, l'école lui fournit une clé pour qu'il puisse se brancher à Internet.

Les cours virtuels

Un cours virtuel dure 45 minutes réparties entre l'enseignement et l'apprentissage. Ainsi, l'enseignant donne un cours d'environ 22 minutes et les élèves font des activités le reste du temps. L'enseignant reste disponible pour aider les élèves à faire leurs activités.

Les présences au cours virtuels

Les présences sont prises après 5 minutes. Il se peut qu'un parent voit que son enfant est en face de l'ordinateur et qu'il reçoive une absence. Cela peut arriver si l'enfant rejoint le cours après les 5 premières minutes.

Plan d'urgence

Le directeur a préparé et, a proposé un plan d'urgence au CPEPE. Le plan est mis en place.

8. Régie interne (information)

M. Charreyron a expliqué que la régie interne est un document qui présente les règles de fonctionnement du CÉ. Certaines règles proviennent de la loi de l'instruction publique (LIP) et d'autres représentent le contexte de l'école. Par exemple, comment faire pour prendre rapidement une décision (qui ne peut pas attendre que le CÉ siège).

À la prochaine rencontre, M. Charreyron proposera un canevas à partir duquel les membres du CÉ élaboreront une régie interne.

9. Modification au calendrier scolaire 2020-2021

Le gouvernement a ajouté trois journées pédagogiques au calendrier pour soutenir les enseignants et leur permettre de se former au besoin. La première est le 30 novembre. Annie a fait un sondage auprès des enseignants pour qu'ils choisissent la date des deux autres journées pédagogiques. Dès qu'elle fera la saisie du sondage, elle communiquera le résultat au CÉ.

10. Budget

M. Charreyron mentionne que le document du budget est complexe. Des résumés sont inclus pour faciliter sa lecture. La pagination est à la main. Les éléments importants sont soulignés. Les dépenses reviennent essentiellement à l'achat de caisses de lait aux élèves pour contrer le fait que les élèves ne déposent pas leurs effets dans leur casier et au recrutement d'un entraîneur à l'heure du dîner pour permettre aux élèves de faire des activités parascolaires.

11. Vie étudiante

[À compléter, par Filip.](#)

12. Sorties éducatives et modifications à l'horaire

Comme nous sommes en zone rouge, il n'y a pas vraiment de sorties éducatives. Les seules sorties sont celles prévues pour le foyer T15, car elles font partie du programme. Elles ont lieu les mercredis en PM.

13. Période réservée au public

Sans objet. La présidente demande quelle est la procédure à suivre pour avoir un public. M. Charreyron répond que les dates de rencontres du CÉ sont affichées sur le site de l'école. Si quelqu'un désire se présenter, il envoie un courriel 24h avant la rencontre à la direction, laquelle lui enverra une invitation.

14. Période réservée aux parents

M. Boutin a présenté une lettre des parents qui dénonce le rappel des orthopédagogues aux postes d'enseignement.

M. Charreyron a expliqué qu'à Pierre-Dupuy, le foyer 216 n'avait pas de titulaire. Plutôt que de laisser ce groupe (dont les élèves sont à risque) sans enseignant, il a demandé à deux orthopédagogues d'enseigner à ce groupe. Chacun d'eux avait une tâche d'enseignement à 50 % et une tâche d'orthopédagogie à 50 %. De cette façon, le service d'orthopédagogie est conservé partiellement et les élèves du foyer 216 ont deux enseignants qualifiés plutôt que des suppléants.

M. Cardinal trouve que c'est une bonne solution, car les élèves du foyer 216 étaient désorganisés avant cette solution. Mme Périard a appuyé ce que M. Cardinal a dit. Mme Cheikh considère que le soutien d'élèves du secteur régulier, par des orthopédagogues, est bien, mais en cas de pénurie, il est plus prioritaire et plus nécessaire qu'un groupe d'élèves en adaptation scolaire (comme le foyer 216) ait un enseignant. Elle rappelle que les orthopédagogues font partie du corps enseignants, il est donc raisonnable qu'ils prennent en charge un groupe d'élèves au besoin, surtout que ce groupe est à risque. M. Nahimana a précisé que les élèves du secteur régulier (qui bénéficient du service d'orthopédagogie) ont déjà des enseignants spécialistes qui peuvent les aider.

Finalement, trois membres de CÉ s'opposent à la lettre. Celle-ci sera rédigée.

15. Période réservée au personnel de l'école

Annie a lu une lettre de l'Alliance des professeures et des professeurs de Montréal. La lettre a pour but de dénoncer les conditions de travail des enseignants. La majorité des membres du CÉ ont appuyé la lettre, à l'exception d'un membre qui l'aurait fait si les enseignants appartenaient à un ordre professionnel.

16. Période réservée aux élèves

Filip demande quand est-ce que les élèves de 4^e et 5^e secondaire pourraient avoir leurs casiers. M. Cardinal a répondu que des casiers ont été attribués aujourd'hui aux élèves qui avaient des cours en présentiel. Demain, l'opération se poursuit avec les autres élèves. M. Cardinal précise que les casiers doivent être utilisés seulement pour les vêtements et non pas pour les effets scolaires. De plus, il est impératif que les élèves respectent la distanciation au niveau des casiers.

17. Période réservée aux représentants de la communauté

Mme Champagne se questionne par rapport aux élèves qui ont besoin d'un endroit calme pour pouvoir suivre des cours virtuels. Est-ce que le CSSDM a une entente avec un organisme quelconque, par exemple le YMCA pour accueillir ces élèves?

M. Charreyron a répondu que ce problème ne se présente pas pour le moment puisque l'école est ouverte et, accueille déjà les élèves ayant des besoins particuliers. Cependant, il faudrait se pencher sur la question en particulier pour les journées du 17, 18 décembre et de 4 au 11 janvier où l'école sera fermée.

18. Varia

PTRDI

M. Charreyron n'a pas encore l'information concernant la diminution de la capacité d'accueil de l'école Pierre-Dupuy qui serait passée de 1007 à 600 élèves.

Inscription libre choix

M. Boutin a demandé combien d'élèves ont choisi de venir à l'école Pierre-Dupuy suite aux portes ouvertes du mois d'octobre.

M. Charreyron a répondu qu'il y a environ 30 libres choix. M. Charreyron a mentionné que les parents ont beaucoup apprécié d'avoir été reçus à l'école un samedi pour inscrire leur enfant. Choisir un samedi pour accueillir les parents a pour but de respecter la distanciation puisqu'il n'y a pas d'élèves ce jour-là.

Adresses courriels

Suite à une demande, M. Charreyron a accepté de partager le courriel des membres du CÉ.

19. Levée de l'assemblée

20h18